



MUNICIPALITÉ DE FRELIGHSBURG

AVIS PUBLIC



ADOPTION DU RÈGLEMENT N° 190-09-2026 SUR LA SÉCURITÉ INCENDIE

Veillez prendre avis que le 6 octobre 2026, lors de la tenue de la séance ordinaire, le Conseil de la municipalité de Frelighsburg a adopté par résolution le règlement N° 190-09-2026 sur la sécurité incendie.

Le règlement N° 190-09-2026 a pour objet de régir l'installation de certains appareils et équipements, l'entretien des bâtiments, ainsi que certains usages à des fins de sécurité incendie sur le territoire de la Municipalité.

Une copie du règlement est disponible pour consultation sur le site web de la municipalité, ainsi qu'au 2, place de l'Hôtel-de-Ville, à Frelighsburg. Une copie pourra en être délivrée moyennant paiement des droits exigibles suivant le tarif prescrit.

DONNÉ À FRELIGHSBURG, CE VINGTIÈME JOUR DU MOIS D'OCTOBRE DEUX MILLE VINGT-SIX.

Maike Storks
Directrice générale adjointe,
Greffière adjointe



MUNICIPALITÉ DE FRELIGHSBURG

CERTIFICAT DE PUBLICATION



Je, Maïke Storks, directrice générale adjointe et greffière adjointe de la municipalité de Frelighsburg, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le règlement N° 165-10-2024 déterminant les modalités de publication des avis publics de la municipalité de Frelighsburg, le 20 octobre 2026 à 16 h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 20 octobre 2026.

Maïke Storks
Directrice générale adjointe,
Greffière adjointe

AFFICHAGE :
Hôtel de Ville
www.frelighsburg.ca

AFFICHAGE ADDITIONNEL:
Dépanneur du village